

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**D'AIRE-LA-VILLE DU 13 MARS 2024**

**SÉANCE OUVERTE À 20 H 00**

**Présent-e-s :**

Mme Véronique MOULLET-BOUCHARDY, Présidente  
Mmes Nathalie HENRIOD, Irène MAIO, Conseillères municipales  
MM. Jonathan CHRISTIN, Didier HENRIOD, Stéphane JOYE, Livio LANZA, José NODA GONZALEZ, André PHILIPP, Pascal RAEMY, Denis VAN LEEMPUT, Ludovic ZBINDEN, Conseillers municipaux

**Exécutif :**

M. Dominique NOVELLE, Maire  
Mme Christine RAMBACH, adjointe  
M. Michel APOTHELOZ, adjoint

**Excusée :**

Mme Nassima LAGROUNI

**Assiste :**

Mme Claire SNEIDERS, secrétaire générale

**Procès-verbaliste :**

Mme Léa BOISADAM

---

**ORDRE DU JOUR**

- I. PRESTATION DE SERMENT DU NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL MONSIEUR DIDIER HENRIOD EN COURS DE LÉGISLATURE
- II. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2024
- III. RAPPORTS DE COMMISSIONS
- IV. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S
- V. DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA DÉSIGNATION DE MONSIEUR DIDIER HENRIOD AU SEIN DES COMMISSIONS
- VI. ASSOCIATION DES COMMUNES GENEVOISES (ACG) – DÉCISIONS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 31 JANVIER ET 28 FÉVRIER 2024 :
  - FONDS INTERCOMMUNAL – SUBVENTION D'INVESTISSEMENT, EN 2024, DE CHF 3 MIOS POUR LA RENOVATION DES GALERIES PUBLIQUES DU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE.

- FONDS INTERCOMMUNAL – SUBVENTION D'INVESTISSEMENT, EN 2024, DE CHF 5,4 MIOS POUR LA CONSTRUCTION DE CONCORDE ESPACE CULTURE (CENTRE CULTUREL DE CHATELAINE).

## VII. MOTIONS

## VIII. QUESTIONS ET DIVERS

---

Madame MOULLET-BOUCHARDY, ci-après « la Présidente » ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil municipal. Elle excuse Madame LAGROUNI (Conseillère municipale) et salue également la présence dans le public de Monsieur Philippe DUPERRIER.

À la demande de Madame HENRIOD, la Présidente soumet une modification de l'ordre du jour qui consiste à ajouter un point « Naturalisation » à huis clos en point IX.

Sans remarque ni question, la Présidente demande aux membres du Conseil municipal d'approuver la modification de l'ordre du jour.

**La modification de l'ordre du jour de la séance du 13 mars 2024 est approuvée par 10 voix pour, 0 contre et 1 abstention (Monsieur HENRIOD)**

[Monsieur van LEEMPUT rejoint la séance.]

---

## I. PRESTATION DE SERMENT DU NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL MONSIEUR DIDIER HENRIOD EN COURS DE LÉGISLATURE

vu la démission de Monsieur Bertrand FUMEAUX,

vu l'acceptation du mandat de Conseiller municipal par Monsieur Didier HENRIOD,

vu l'arrêté du Conseil d'État du 28 février 2024,

conformément à l'art. 8, de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

La Présidente demande à l'assemblée de se lever. Elle s'adresse à Monsieur Didier HENRIOD et donne lecture du serment :

*« Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et Canton de Genève ;  
d'obéir à la Constitution et aux lois, et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ;*

*de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »*

Monsieur HENRIOD lève la main droite et répond « *je le promets* ». L'assemblée applaudit.

Il a été procédé par Madame MOULLET-BOUCHARDY, Présidente, en présence du Conseil municipal réuni en séance du 13 mars 2024, à l'assermentation de Monsieur Didier HENRIOD, nouveau Conseiller municipal remplaçant de Monsieur Bertrand FUMEAUX.

---

La Présidente félicite Monsieur HENRIOD et lui souhaite la bienvenue au sein du Conseil municipal.

---

## II. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 6 FÉVRIER 2024

La Présidente demande si tout le monde a bien reçu et lu ce document, et si celui-ci amène des commentaires, modifications ou remarques.

Sans remarque ni question, la Présidente demande aux membres du Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 6 février 2024.

**Le procès-verbal de la séance du 6 février 2024 est approuvé par 10 voix pour, 0 contre, 1 abstention (Monsieur HENRIOD n'était pas encore membre du Conseil municipal lors de la séance du 6 février 2024).**

---

## III. RAPPORTS DE COMMISSIONS

La Présidente prend la parole en tant que présidente de commission.

### Commission aîné-e-s : animations et sorties

Madame MOULLET-BOUCHARDY informe que la commission aîné-e-s, animations et sorties s'est réunie le mardi 13 février 2024 à 20h00. Le point suivant a notamment été traité, à savoir :

- Loto des aînés : organisation de la manifestation, prévue le mercredi 24 avril 2024.

Il n'y a pas d'autre rapport.

---

## IV. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S

**La Présidente** prend la parole.

### 45<sup>ème</sup> course pédestre à travers le Coteau de Bernex

La course aura lieu le 27 avril 2024. La Présidente propose aux personnes intéressées de s'inscrire directement sur le site internet. Si plusieurs personnes veulent constituer une équipe, la Présidente leur suggère de se mettre d'accord après la séance du Conseil municipal pour s'inscrire sur le site internet.

La Présidente passe la parole à **Monsieur NOVELLE**.

### ESREC – espace de récupération cantonal

Rappelle que tous les ESREC seront fermés, à l'avenir, le dimanche en plus du lundi pour cause de manque de liquidités (comme évoqué dans la presse). L'Association des communes genevoise (ACG) a écrit à Monsieur HODEGERS, Conseiller d'État, pour demander que le Canton revienne sur sa position.

Monsieur CHRISTIN se demande si les députés ont refusé cette fermeture, ce que Monsieur NOVELLE confirme. Il ajoute que l'Association des communes genevoises a préféré écrire au Conseil d'Etat pour donner plus de poids à la contestation. Monsieur NOVELLE met toutefois en exergue que les ESREC représentent un budget conséquent.

---

La Présidente passe la parole à **Madame RAMBACH**.

#### Festival Antigél

Le concert accueilli à l'église d'Aire-la-Ville était un très beau moment. La Commune a toujours le plaisir de collaborer avec la paroisse. Madame RAMBACH remercie la personne qui a préparé le vin chaud, Monsieur Jonathan CHRISTIN, servi après le concert.

#### L'Abri – espace culturel éphémère

Deux expositions à venir sont annoncées dans le bulletin d'information communal.

Le vernissage de la prochaine exposition est prévu ce vendredi, 15 mars 2024 à 18h30 (il s'agit de Monsieur Jean-Michel NICOD, peintre, habitant de la commune).

#### Crèche d'Aire-la-Ville

Ce point avait été discuté la veille de la précédente séance du Conseil municipal par le bureau du Conseil de fondation, mais n'avait pas pu être communiqué plus tôt car il devait rester confidentiel afin que les parents puissent être informés de la démission de la directrice de la crèche, Madame Lorianne BUERKI, qui a choisi une nouvelle orientation professionnelle. Elle quittera ses fonctions à fin avril 2024. Le recrutement est en cours. Cette démission ne prétéritera en rien l'accueil des enfants.

#### Local en gestion accompagnée

Pour rappel, la Commune met à disposition un local en gestion accompagnée, sous la responsabilité du BUPP (FASe). Madame RAMBACH informe qu'un nouveau groupe de jeunes communiers occupe le local depuis le début de l'année.

#### Concert de soutien pour le centre de formation à Pô au Burkina Faso

Ce concert, en faveur de l'association soutenue par les Communes de la Champagne, aura lieu le 16 mars à 20h00 à la salle polyvalente de Laconnex avec l'orchestre des Trois Chêne (concert de musique classique).

#### Permanences sociales

Comme communiqué dans le bulletin d'information communal, Madame RAMBACH rappelle que des nouvelles dates ont été proposées pour les permanences suivantes :

- Le bus de consultation sociale des seniors (Prosenectute).
- Les permanences sociales décentralisées du CAS de Bernex qui se déplace dans les communes avoisinantes.

Pour rappel, les habitants d'Aire-la-Ville peuvent aller dans les accueils des communes de la Champagne quelle que ce soit la consultation.

La Présidente passe la parole à **Monsieur APOTHELOZ**.

#### Prévention

Rappelle les informations suivantes, publiées dans le bulletin d'information du mois de mars :

- Police de proximité (cantonal) : une permanence prévention aura lieu le 14 mars 2024 dans la salle du Conseil municipal entre 10h45 et 12h15, ouverte à tout public.
- Seniors : une conférence axée sur la prévention des fraudes et arnaques est prévue le 28 mars 2024 à Confignon, organisée conjointement par les polices cantonale et municipale de Bernex. Les tpg seront également présents pour répondre aux questions ayant trait au volet sécuritaire dans les transports publics.

## V. DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA DÉSIGNATION DE MONSIEUR DIDIER HENRIOD AU SEIN DES COMMISSIONS

La Présidente demande si le document a été lu et amène des questions. Sans remarque, la Présidente soumet la délibération au vote :

conformément à l'art. 10, de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

### D É C I D E

1. De désigner Monsieur Didier HENRIOD, Conseiller municipal, dans les commissions suivantes, en remplacement de Monsieur Bertrand FUMEAUX, démissionnaire :

Aîné-e-s : sorties et animations    membre

Culture, manifestation                membre

Finances                                    membre

Naturalisation                            membre

Routes, déchets, espaces verts    membre

Sociale                                      membre

Sports, loisirs, mobilité douce    membre

**La délibération est acceptée par 11 pour, 0 contre et 0 abstention.**

---

## VI. ASSOCIATION DES COMMUNES GENEVOISES (ACG) – DÉCISIONS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 31 JANVIER ET 28 FÉVRIER 2024 :

- FONDS INTERCOMMUNAL – SUBVENTION D'INVESTISSEMENT, EN 2024, DE CHF 3 MIOS POUR LA RENOVATION DES GALERIES PUBLIQUES DU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE.
- FONDS INTERCOMMUNAL – SUBVENTION D'INVESTISSEMENT, EN 2024, DE CHF 5,4 MIOS POUR LA CONSTRUCTION DE CONCORDE ESPACE CULTURE (CENTRE CULTUREL DE CHATELAINE).

La Présidente demande s'il y a des remarques et questions. Sans remarque, la Présidente met au vote les décisions susmentionnées de manière groupée.

**Les décisions des Assemblées générales de l'ACG du 31 janvier et du 28 février 2024 sont acceptées par 6 pour, 5 contre (Mesdames MAIO et HENRIOD, Messieurs HENRIOD, JOYE, LANZA) et 0 abstention.**

---

## VII. MOTIONS

La Présidente demande si quelqu'un propose une motion. Aucune motion n'est proposée.

---

## VIII. QUESTIONS ET DIVERS

### Monsieur PHILIPP

- Usine des Cheneviers : Monsieur PHILIPP aimerait savoir si la Commune a reçu une information quant aux travaux aux Cheneviers, qui devaient se terminer sauf erreur en 2024. Monsieur NOVELLE n'a pas reçu d'information officielle à ce sujet. Il va se renseigner et fera un retour lors d'une prochaine séance du Conseil.

### Madame HENRIOD

- tpg – ligne 70 : Madame HENRIOD a appris à ses dépens que la ligne 70 n'était plus gérée par le personnel des tpg, mais par une compagnie mandatée par les tpg. Au niveau du terminus *Croisée de Confignon*, Madame HENRIOD a pu constater que certains conducteurs de la ligne 70, en attendant l'heure de départ, ne se garent pas sur l'emplacement de l'arrêt de bus, mais sur un chemin privé adjacant. Madame HENRIOD ajoute qu'il était de coutume que les passagers montent dans le bus, stationné à l'arrêt d'en face, en attendant le départ. Elle s'étonne que l'un des chauffeurs de bus de la ligne 70 ait fait descendre les passagers et ait déplacé le bus pour faire sa pause ailleurs qu'à l'arrêt. Madame HENRIOD rapporte être allée voir le chauffeur qui lui a répondu « c'est ma pause, je fais ce que je veux ».

En cas de problèmes ou doléances avec les correspondances ou les bus, Madame RAMBACH indique qu'il faut écrire directement aux tpg. Madame RAMBACH informe avoir déjà écrit aux tpg pour signaler des problèmes de correspondance de la ligne 70 avec le train de Satigny. Les tpg sont toujours intéressés d'avoir des retours écrits.

À la défense des conducteurs, les jeunes peuvent parfois être assez bruyants le soir ce qui pourrait expliquer pourquoi les chauffeurs gardent les portes des bus fermées durant leur pause. En sus, les bus ne peuvent pas tous s'arrêter au même arrêt. L'endroit évoqué par Madame HENRIOD est un arrêt de dépose plutôt qu'un arrêt de départ.

La Présidente propose que Madame HENRIOD écrive aux tpg. En fonction du retour de Madame HENRIOD lors d'une prochaine séance du Conseil municipal, la Commune interpellera à son tour les tpg.

### Monsieur van LEEMPUT

- chemin du Moulin-de-Vert : Monsieur van LEEMPUT rapporte qu'en se promenant en direction du Moulin-de-Vert, à la hauteur des porcs laineux, le chemin est très proche de la falaise et est dépourvu d'arbres. Il suggère de poser quelques troncs pour sécuriser le chemin. Monsieur NOVELLE invite Monsieur van LEEMPUT à remettre un dossier photo.

### Monsieur LANZA

- Run Evasion Rhône (RER) : Monsieur LANZA souhaite savoir si l'association a fait un retour par rapport à la course qui s'est tenue le week-end dernier. Monsieur APOTHELOZ répond par la négative.

La Présidente demande au public de quitter la salle pour le point suivant et prononce le huis clos.

---

## IX. NATURALISATION – HUIS CLOS

---

Sans autre commentaire, la Présidente clôt la séance à 20H29.

---